

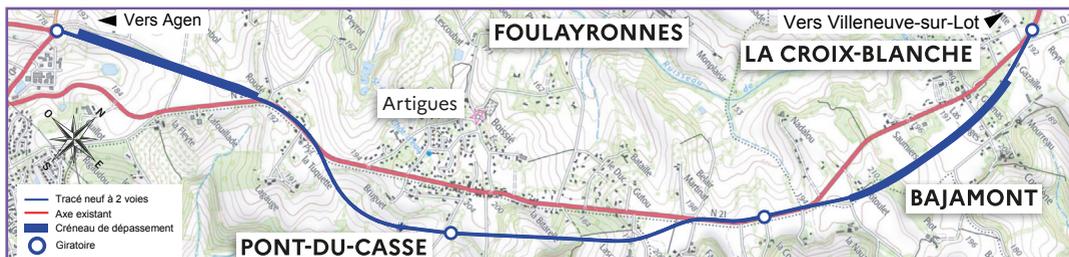
Aménagement de la section Agen-Nord de la RN21

Réunions publiques

Point sur le projet
Voies de rétablissements

4 RÉUNIONS PUBLIQUES

Foulayronnes	12 novembre 2024 - 18h00 Salle des associations
Pont-du-Casse	14 novembre 2024 - 18h30 Centre culturel
La Croix-Blanche	20 novembre 2024 - 18h30 Salle des fêtes
Bajamont	22 novembre 2024 - 18h30 Salle des fêtes



OÙ EN EST LE PROJET ?

Reliant Agen à Villeneuve-sur-Lot, la RN21 est un axe majeur du Lot-et-Garonne. Sous la maîtrise d'ouvrage de l'État, elle a déjà été modernisée dans sa partie Nord. Entre Monbalen et La Croix-Blanche, les travaux sont en cours.

La section Agen-Nord concerne les communes de La Croix-Blanche, Bajamont, Pont-du-Casse et Foulayronnes; elle se caractérise par un nombre élevé d'accidents, causés en partie par la traversée du hameau d'Artigues et par la présence de nombreuses voies d'accès. Cette section a fait l'objet d'**une concertation préalable du public en février et mars 2022** dont le contenu reste accessible sur le site internet www.RN21-Agen-Nord.fr.

Suite à cette démarche et à des analyses complémentaires, **l'État a retenu le "tracé court 1" : 5 600 m de tracé neuf dont 2 créneaux de dépassement de 700 et 600 m et la création de 2 giratoires** (à Bajamont et au droit du hameau d'Artigues).

POURQUOI CES RÉUNIONS ?

Après avoir identifié le nouveau tracé de la RN21, il reste à **définir les aménagements de voies secondaires, appelés aussi rétablissements**. En effet, pour améliorer la sécurité et la fluidité du trafic, les accès à la nouvelle route seront concentrés sur les giratoires. Pour desservir toutes les habitations, il faudra créer de nouveaux axes ou aménager l'existant.

Ces réunions permettront au public de **faire le point sur les avancées du projet et de prendre connaissance des premières propositions de rétablissements**. Le recueil de l'avis des habitants des 4 communes est important avant de finaliser le projet puis de lancer les phases d'instruction administrative préalables aux travaux.

Projet sous maîtrise d'ouvrage de l'État avec la participation financière des collectivités territoriales



www.RN21-Agen-Nord.fr